Présidence : M. Gilles Rouffignat.

Membres consultés : Mmes. Véronique Autexier, Marion Moine, Karine Vergnaud.
MM. Philippe Andrieux, Olivier Blancheton, Patrick Bourgoin, Marcel Buisson, Pascal Chardat, David Ferrand, Laurent Fouché, Patrick Frugier, Vincent Goupillat, Nicolas Michel, Max Roulon, Jean-François Selle, Bernard Vaillant, Hervé Zago.

Membres non consultés : Mme Isabelle Bonneau et Mr. Thierry Gobry (empêchés).

PRÉAMBULE

En application de son pouvoir de décision, des statuts du District et dans l'intérêt général des clubs et du football, le Comité de direction du District de football de la Charente, régulièrement convoqué par son Président a été consulté par voie électronique le 31/03/2023.

MODIFICATION TEMPORAIRE DES REGLEMENTS GENERAUX POUR LES COMPETITONS JEUNES

Proposition de décision.

« Compte tenu des impacts de la météo sur le déroulement des compétitions jeunes, le Comité de direction accepte de **façon exceptionnelle et dérogatoire** à l'article 23.3 des Règlements généraux du District de football de la Charente et **sous réserve de l'accord obligatoire des 2 clubs**, que les rencontres puissent se jouer en semaine (le mercredi notamment). **Cette possibilité est offerte du 1er/04/2023 au 30/04/2023 et sera soumise à la validation de la commission.** Après cette date cette disposition devient caduque et l'article 23.3 des Règlements généraux du District de football de la Charente sera à nouveau appliqué dans sa rédaction originelle. »

Décision : le Comité de direction valide cette proposition à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le Président
Gilles Rouffignat

Le Secrétaire Général
Jean-François Selle